

# La Semaine Religieuse

## DE MONTREAL

### Sommaire

I Annonces à faire en chaire ; ordo des fidèles ; solennités de titulaires. — II Retraite mensuelle au Grand Séminaire. — III Nominations ecclésiastiques. — IV Divers : chez nous. — V Feu M. l'abbé Dozois. — VI A la Bretagne. — VII Aux prières. — VIII Chronique sherbrookienne. — IX Les Canadiens aux Etats-Unis. — X Consultation liturgique. — XI Drapeau National. — XII Maximes.

### ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 14 septembre

Quatre-temps et S. Mathieu.

### ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 14 septembre

*En dehors des diocèses de Montréal et de Valleyfield, la messe basse est double-majeur de l'Exaltation de la Ste-Croix ; messe chantée de la Nativité ainsi que les vêpres.*

Diocèses de Montréal et de Valleyfield.

Fête du S. NOM DE MARIE, double de 1e cl. ; mém. du XVIIe dim. ; préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim. — Aux Iles vêpres, mém. 1o de la Ste Croix, 2o du dim., 3o de S. Nicomèie.

### SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 21 septembre

DIOCÈSE DE MONTREAL. — Solennité des titulaires de Saint-Cyprien, de Saint-Lambert, de Saint-Janvier et de Saint-Eustache.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité du titulaire de Sainte-Euphémie (South Casselman).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Fête du titulaire de Saint-Mathieu (Belœil).

DIOCÈSE DE TROIS-RIVIÈRES. — Fête du titulaire de Saint-Mathieu (Carton) solennité de celui de Saint-Joseph (Mékinac).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Saint-Janvier (Weedon).

J. S.

## RETRAITE MENSUELLE

**Mercredi, le 10 septembre, au Grand Séminaire de  
Montréal**

Les exercices en commun commenceront à deux heures et comprendront la récitation des vêpres et des complies, la préparation à la mort, une conférence et la bénédiction du Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités.

Z. RACICOT, V. G., adm.

## NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Mgr Z. Racicot, vicaire général et administrateur du diocèse de Montréal, ont été nommés :

- M. l'abbé M. Roux, vicaire à Saint-Joseph, Montréal ;
- M. l'abbé T. Beaudry, vicaire à Saint-Joseph, Montréal ;
- M. l'abbé Z. Thérien, vicaire à Saint-Eusèbe ;
- M. l'abbé E. Guilbeault, vicaire à Saint-Roch-de-l'Achigan ;
- M. l'abbé J.-R. Lamoureux, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul, Montréal ;
- M. l'abbé J.-N. Dupuis, vicaire à Saint-Louis-de-France ;
- M. l'abbé H. Paré, vicaire à Saint-André d'Argenteuil ;
- M. l'abbé H. Perreault, vicaire à Berthier ;
- M. l'abbé J.-E. Bélair, vicaire à Chambly ;
- M. l'abbé A. Duplessis, vicaire à Verchères ;
- M. l'abbé A. Martin, vicaire au Sacré-Cœur ;
- M. l'abbé J.-F.-X. Lafrance, vicaire au Saint-Esprit ;
- M. l'abbé A. Lapalme, vicaire à la Côte-Saint-Paul ;
- M. l'abbé A. Ouellette, vicaire à Saint-Michel-de-Napierville ;
- M. l'abbé H. Magnan, vicaire à Hochelaga ;
- M. l'abbé M. Paiement, vicaire à Saint-Henri ;
- M. l'abbé J.-A. Lefebvre, vicaire à Saint-Jean.

## DIVERS : CHEZ NOUS

**L**ES Sœurs de la Sainte-Famille de Sherbrooke, s'établissent à Ottawa. Cette communauté se multiplie d'une façon extraordinaire.

— L'église de Saint-Hubert (Chambly) dont l'intérieur est réputé l'un des plus beaux de la province de Québec, subit à l'extérieur des réparations considérables.

— M. Morin, curé de Saint-Jean-de-Matha, ancien apôtre de la colonisation, fonde une société pour la colonisation de la Mattawaisie, partie nord du district de Joliette. Curés, députés et paroissiens de la région se donnent la main pour faire réussir cette excellente œuvre. Contribution annuelle, \$1.00. La nouvelle société est prête à recevoir des membres de partout.

— Le voyage de Mgr l'archevêque de Montréal et de son compagnon, M. le chanoine Dauth, se poursuit très heureusement.

— L'ouvrage du R. P. Pampalon : *Une fleur canadienne*, mérite une place dans nos bibliothèques paroissiales.

— Le *Premier Concile* de Montréal, actuellement en vente, a été remarqué à Rome pour la grande somme de science qu'il renferme.

— M. H. Bernard, auteur de *Quel drapeau choisir ?* nous demande une opinion. Nous sommes pour le moment, absolument opposé à son projet. Du reste, la brochure de M. Bernard est vivante et bien écrite.

— Recevez-vous *Les Cloches de Saint-Boniface* ? Cette revue, bien rédigée, fait suivre le mouvement religieux et social dans l'immense archidiocèse de Mgr Langevin. Abonnement \$1.00. S'adresser au Rév. J.-A. Trudel, Saint-Boniface, Manitoba.

— Nous avons sous les yeux le *Résumé des conférences ecclésiastiques* du diocèse de Montréal, pour 1901. C'est un travail qui fait

honneur à son auteur : tout y est clair, détaché, bien suivi et bien nourri. Un travail de ce genre qui ferait des extraits signés, des divers travaux donnés dans les vicariats, ne serait-il point propre à donner plus d'importance encore aux conférences, en y mettant plus d'émulation ?

— Plusieurs des communautés expulsées par le gouvernement de la République Française ont jeté l'œil sur le Canada. Nos diocèses ne sont pas toujours assez riches pour assurer la vie d'un plus grand nombre de maisons religieuses. Beaucoup de religieuses françaises cependant, ne pourraient-elles pas se distribuer dans nos communautés, pour en faire les œuvres, aussi longtemps que le diable aura le gouvernement de la France ? Il est plus facile de faire vivre des maisons religieuses agrandies, que de faire vivre des nouvelles maisons religieuses.

— Les notes géographiques que nous avons publiées sur le Canada ont été imprimées sur un carton qui présente toute la matière en un seul tableau, propre à rendre service à MM. les curés dans les examens et aux institutrices, dans leur enseignement : 15 centimes, timbres, franc de port. Nous aurons bientôt, sur les cinq parties du monde, des tableaux du même genre, bien que moins développés, pour les élèves de troisième et de quatrième année du cours élémentaire. Si nous n'avons pas le temps d'entrer dans le détail des choses ayons au moins des idées générales de ce que tout homme un peu distingué doit savoir.

— M. N. Dubois, ptre, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, a eu l'heureuse idée de publier un annuaire de cette école. C'est le premier : on y trouve des détails intéressants.

— Les *Annales du Saint-Rosaire*, du Cap de la Madeleine, sous la direction du R. P. Gladu, O. M. I., comptent 6,000 abonnés. C'est un succès pour une publication qui est dans sa douzième année.

— M. C.-A. Dugast, ptre, curé de Saint-Clet, a publié l'*histoire de la paroisse de Saint-Liguori*, sa paroisse natale. Chaque famille

devrait acheter un exemplaire de l'histoire de sa paroisse, lorsqu'elle en a l'avantage. C'est ce qui ne se fait pas.

— Messieurs les curés trouveront un nouvel amendement à la loi concernant les marguilliers : (*Statuts de Québec*, 1902, page 42).

— Plusieurs Pères Trappistes quêtent avec succès dans plusieurs de nos paroisses.

— Mlle Eglantine usera le piano, une année encore, au couvent de X... Mais, elle est faible dans sa classe ; n'importe. Mais, elle n'a pas de piano à la maison ; n'importe. Mais elle ne possède aucun talent musical ; n'importe. Elle doit quand même apprendre le piano : c'est la mode ! Pauvre Eglantine !

F.-A. B.

## FEU M. L'ABBE DOZOIS



Nom vient encore de s'ajouter à la liste funèbre des confrères défunts : le 13 de ce mois, Dieu rappelait à lui M. l'abbé L.-I. Dozois, mort au couvent de la Providence, à l'Assomption, à l'âge de 62 ans, après 37 ans de vie sacerdotale. Il succomba à la paralysie dont il fut atteint il y a 10 ans. Louis-Isaïe Dozois naquit à Saint-Cyprien, le 4 juillet 1840. Après avoir été, dans sa première jeunesse un enfant tendre, soumis et respectueux envers ses parents, à qui il avait voué un culte que son caractère de prêtre devait dans la suite épurer et surnaturaliser de plus en plus, il fut envoyé au collège de l'Assomption où il fit un cours d'études solides. Il se distingua toujours par un sens droit, un esprit juste et une grande piété. C'était, en outre, le *bon compagnon*, non seulement des confrères, mais de tous les condisciples. On aimait en lui son amabilité franche, son commerce affable, son enjouement plein d'esprit, son obligeance cordiale et toujours prête, tous ces dons du cœur, joints à ceux de l'intelligence, mais supérieurs à eux, et composant ensemble ce que l'Écriture appelle : *Vir amabilis ad societatem*. Ce sont là d'ailleurs les qualités et les dons précieux qui brillèrent en lui pendant

toute sa vie. Aussi, quand plus tard, ecclésiastique et professeur, ou s'initiant au ministère sacré, il se trouva dans des conditions où ses belles qualités purent se dilater, il fut reconnu comme devant fournir une carrière honorable et utile au bien des âmes. Le jeune soldat de la milice sainte avait fait ses premières armes avec succès. Il avait été tour à tour professeur, surveillant, procureur au collège de l'Assomption, directeur de l'école d'agriculture, desservant à l'Île-du-Pas, vicaire à Sainte-Scholastique. Aussi lui confia-t-on, avec assurance, des postes plus importants. Il fut appelé successivement aux cures d'Hemmingford, de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Lazare et de la Pointe-aux-Trembles. Le temps et l'espace nous manquent pour le suivre dans ces différents ministères. Qu'il suffise de dire qu'il s'est toujours fait remarquer par son dévouement au salut des âmes, par une bonté de cœur et une générosité que le langage des pauvres et des malheureux sera seul capable d'exprimer. Il était aimé et respecté de ses ouailles comme un père qui a la conscience de son devoir, et qui veut en inspirer l'esprit à ceux dont le salut réclame sa vigilance et sa sollicitude.

Mais ses vertus devaient s'élever à l'école de l'épreuve que Dieu réserve à ses fils de prédilection. En 1892, alors qu'il était curé de la Pointe-aux-Trembles, il subit une forte attaque de paralysie qui le priva plusieurs mois durant presque totalement de l'usage de ses membres, et le tint cloué dans ses appartements, sous le poids d'une prostration complète. Il souffrit avec une magnanime patience, en saint prêtre, regardant ses épreuves comme la voie la plus sûre qui conduise au ciel. L'année suivante, il dut laisser, par suite de la maladie, des lieux où semblaient devoir le retenir, non pas les fruits de ses épargnes, « le peu qu'il pouvait faire, il le distribuait aux pauvres, ou à des parents aimés, privés de l'aisance », mais les fruits de sa charité sacerdotale. Il quitta généreusement, et pour la vie, cette paroisse qu'il chérissait refoulant au fond de son cœur des affections si légitimes qu'il s'était formées au contact des âmes. Le sacrifice qu'il dut faire en cette occasion n'a sans doute été connu que de Dieu seul.

C'est dans la paroisse de l'Assomption, point de départ de sa carrière sacerdotale, qu'il a voulu achever de s'éteindre, au sein de la retraite et dans le commerce intime de respectables vétérans du Christ, attendant le calme et la paix du juste, la fin du jour de cette vie et l'heure suprême de la rétribution.

A l'ombre du collège qui abrita son enfance, dans le repos de la solitude, sa santé s'était un peu refaite, mais les suites de la paralysie avaient tellement affecté chez lui le jeu des organes que depuis, il resta dans un état de malaise et assez souvent de souffrance.

Il sut encore trouver, dans cette vie retirée, le secret de ne pas rompre tout à fait avec ses douces habitudes d'aumône et de zèle : mais Dieu seul encore ici connaît l'ingénieuse industrie de ces choses.

Quelques jours avant la dernière attaque de la paralysie qui devait le coucher dans la tombe, il se flatta ne pouvoir faire avec ses confrères la retraite ecclésiastique qu'il n'avait pu suivre depuis plusieurs années. L'homme propose, a-t-on dit, et Dieu dispose ; cette retraite, il l'a suivie pour ainsi parler de cœur et d'esprit, simultanément avec ses confrères, mais ce fut sur son lit de mort, elle fut pour lui dans toute la force du mot une paisible et spirituelle ascension vers la patrie céleste, et le neuvième jour elle se changeait en retraite éternelle.

Ce prêtre fut un bon et fidèle serviteur dans la maison de son Maître. C'est pourquoi il a dû obtenir la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui travaillent pour lui : *Esto fidelis usque ad mortem, et dabo tibi coronam vitae.*

Cette mort laisse les regrets les plus unanimes, et rien ne peut mieux exprimer le respect et l'estime dont jouissait ce prêtre selon le cœur de Dieu que l'immense concours de prêtres et de fidèles qui se pressaient autour du catafalque, pendant qu'on lui rendait les derniers honneurs de la sépulture.

Mgr Racicot, vicaire-général, ne put voir rendre à la terre des restes si chers aux nombreux amis et aux parents, sans lui faire au nom de tous un éternel adieu, et sans rappeler à l'assistance émue une vie de mérites devant Dieu et devant les hommes. — R. I. P.

## A LA BRETAGNE

---

Par delà l'Océan, Bretagne, gloire à vous.  
 Vous nous avez montré que le peuple de France  
 Non seulement encor sait se mettre à genoux,  
 Mais sait s'armer, lutter, vaincre pour la défense  
 De l'Eglise du Christ et de sa vieille foi,  
 Qu'un renégat hideux, un barbouilleur de loi,  
 Voulait anéantir dans un fleuve de boue.

.....  
 .....

Par delà l'Atlantique, une autre France loue  
 Votre ardeur intrépide et votre volonté,  
 Bretagne qui voulez justice et liberté.  
 Une autre France voit votre cœur qu'on déchire,  
 Elle souffre avec vous, Bretagne, et vous admire,  
 Et quand même et toujours, malgré l'horizon noir  
 Elle vous dit courage, elle vous dit espoir,  
 O terre de granit recouverte de chênes,  
 O vous, récif vivant que l'on n'entame pas,  
 O vous toujours debout sur vos grèves prochaines,  
 O Bretagne, o soldat des éternels combats.

21 août 1902.

L'abbé LELEU.

## AUX PRIERES

---

Sœur Marie-Victoire-Augustine Laquerre, des Sœurs Grises de  
 l'Hôpital-Général.

Sœur Martina Dillon, auxiliaire des Sœurs Grises de l'Hôpital-  
 Général.

Sœur Marie-Philomène, née Séraphine Préfontaine, professe de  
 chœur des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, décédée à Oak-  
 land, Cal.

## CHRONIQUE SHERBROOKIENNE



Le « Nouvelliste », au retour de ses vacances, a cherché à moissonner dans le champ des nouvelles. Hélas ! la moisson des jours est toujours plutôt triste.

Durant les dernières semaines, la mort est venu frapper deux fois dans le monde ecclésiastique sherbrookien.

\* \* \*

L'abbé J.-O. Bérubé, naguère étudiant au Grand Séminaire de Montréal, devait être élevé à l'ordre sacré de la prêtrise vers cette fin d'août. Dieu en a décidé autrement.

Le 15 juillet, le jeune abbé était à jouir de ses vacances, en compagnie de quelques prêtres et de quelques ecclésiastiques, ses maîtres ou ses amis, à la résidence d'été des Messieurs du Séminaire, à « Montjoie », sur les bords du lac Gendron, à dix milles de Sherbrooke.

La matinée avait été pluvieuse, mais sur le haut du jour le beau temps avait semblé s'emparer du ciel pour le reste de la journée. Vers les quatre heures, l'abbé Bérubé s'était embarqué, seul, sur une chaloupe à voile, et, une fois en plein lac, il se laissait porter doucement au souffle de la brise. On le vit suivant son habitude, occupé à lire.

Comment ne remarqua-t-il pas un épais nuage montant soudain dans le ciel ? Sans doute parce qu'il était attentif à sa lecture et assurément aussi parce que l'orage se déchaîna ce soir-là avec une soudaineté extraordinaire.

Ses compagnons étaient tous, eux, réunis à la résidence quand éclata l'ouragan. Tout de suite on s'inquiéta du sort du jeune abbé. On courut chercher un M. Geoffroy, à la maison voisine, car il fallait un homme absolument expérimenté pour braver les flots subitement soulevés par un vent furieux. Une embarcation fut mise à l'eau. Mais déjà il faisait noir comme en pleine nuit. Des cris d'appel

furent entendus, ils allaient droit au cœur des prêtres et des clercs qui étaient là. Mais que pouvaient-ils ? M. Geoffroy tenta inutilement de se diriger vers l'endroit d'où les cris étaient venus, l'obscurité ne lui permit pas de rien voir et il n'aboutit pas à porter secours au pauvre naufragé.

L'abbé Bérubé, en effet, était bien naufragé. Quand le nuage de noirceur qui avait enveloppé le lac se fut dissipé, c'était vers les six heures du soir, on aperçut au large la chaloupe, renversée, à la dérive.

Comme alors il était possible à plusieurs de naviguer, deux ou trois chaloupes partirent à la recherche du malheureux abbé. Pendant quelques heures et le lendemain, toute la journée, on explora en vain les anses et les baies, ce ne fut qu'à six heures de l'après-midi que le corps fut retrouvé par MM. Godin et Reilly. Il flottait supporté par un appareil de sauvetage.

Les funérailles eurent lieu le vendredi, 18 juillet, à l'église Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke-Est.

Bien pénible accident que celui-là. Aucune imprudence pourtant n'avait été commise. On a fait tout ce qui était humainement possible pour porter secours à l'infortuné M. Bérubé.

Dieu avait jugé que son heure était venue. Au moment où j'écris ces lignes, ses confrères sont en retraite. Plusieurs se préparent aux saints ordres. Ils n'oublient pas, sans doute, dans leurs ferventes prières, l'ami joyeux et bon enfant qu'ils avaient appris, après beaucoup d'autres, à estimer et à aimer.

\* \* \*

L'abbé Thomas Hannan, curé de Saint-Camille de Cookshire est mort, lui aussi, le vendredi, 22 août, de phtisie pulmonaire. Il était né à Danville en 1856 et avait été ordonné dans sa paroisse natale en 1886. C'est là également que, d'après son désir, il a été inhumé au milieu des siens, le mardi, 26 août. La velle, un service avait été chanté à Cookshire, pour le repos de son âme, par Sa Grandeur Mgr La Rocque. Dix-neuf prêtres assistaient. Le même soir les

restes mortels étaient transportés à Danville et reçus dans la belle église Sainte-Anne au chant des psaumes. Mardi on chanta un second service. M. l'abbé Gagnon, du Séminaire officiait, assisté de MM. Onellette et O'Neil. M. l'abbé Quinn présidait à l'absoute. Dix-sept prêtres étaient présents.

La carrière sacerdotale du regretté curé Hannan n'a duré que seize ans. Sa santé, toujours un peu faible — il avait eu des hémorragies dès ses premières années de cléricature — ne lui a peut-être pas permis de donner toute la mesure de son talent. Telle qu'elle est pourtant sa vie de prêtre est des plus édifiantes. Selon le témoignage que rendait de lui quelques heures après sa mort l'un de ses supérieurs ecclésiastiques « partout où il a passé, à Richmond comme à La Patrie, où il fut vicaire, à Cockshire comme à Rock Forest, où il fut curé, l'abbé Hannan a voulu et a su faire du bien. On l'aimait pour son amabilité et son caractère sympathique. Il attirait les âmes à lui, c'est-à-dire à Jésus et au bien. »

Il y a deux mois, à la fin de juin, son zèle pour l'instruction de l'enfance chrétienne porta M. le curé Hannan à s'imposer, à l'époque des examens, un surcroît de fatigues. Il sentait bien qu'il n'était pas robuste ; mais il y avait du bien à faire, des conseils à donner aux enfants et aux parents. Il n'écouta donc que son bon cœur et ne sut pas s'épargner. A la suite de ces *jours pleins* (*pleni dies*) pour l'honneur de la patrie et la gloire de Dieu, il dut s'aliter pour ne plus se relever. Le terrible mal de la phtisie qui le menaçait depuis si longtemps triomphait enfin de lui, et l'autre jour, précisément le dernier jour de la retraite de ses confrères du diocèse de Sherbrooke, alors que sans doute il suivait par la pensée les exercices pieux, il s'éteignait doucement dans les bras du vénérable curé de Danville, M. l'abbé Masson. Ce digne prêtre avait été l'ami de son enfance et le guide de sa jeunesse, il est resté jusqu'au dernier soupir le conseiller et le consolateur de sa vie de prêtre.

Vie simple et mort paisible que celle du curé Hannan. C'est la vie et c'est la mort d'un bon prêtre. Une telle vie et une telle mort

contiennent assurément un puissant encouragement pour tous, un puissant encouragement au bien.

\* \* \*

La retraite pastorale des prêtres du diocèse de Sherbrooke s'est terminée le samedi, 23 août. Au-delà de quatre-vingt prêtres ont suivi les exercices sous la présidence de Mgr La Rocque. C'est M. Bray, P. S. S., attaché comme vicaire à la cure de Notre-Dame de Montréal, qui a été notre prédicateur.

\* \* \*

Les changements ecclésiastiques ne sont pas encore tous connus. Je remets à une prochaine lettre la liste à donner afin qu'elle soit complète.

LE NOUVELLISTE SHERBROOKIEN.

28 août 1902.

## NOS CANADIENS AUX ETATS-UNIS

**E**ST-il à propos d'engager nos Canadiens établis aux Etats-Unis à revenir se placer comme colons sur des fermes dans la Province de Québec ou dans le Manitoba ? On ne peut pas répondre à une telle question par un oui ou un non tout court. Si les causes qui ont amené l'exode des nôtres n'eussent jamais existés ; et si tous nos compatriotes qui nous ont quittés depuis trente ans se fussent établis sur des terres dans cette province nous serions au delà d'un million plus nombreux que nous ne sommes. Quel immense avantage ce serait pour la nation Canadienne ! Malheureusement ils n'y sont plus et, en allant chez nos voisins les américains se préparer un avenir ils ont embrassé un genre de vie tout à fait différent de celui que mènent nos cultivateurs. Par leur industrie et leur esprit d'économie, un grand nombre d'entre eux ont acquis une honnête aisance, et des aptitudes aux affaires dans leur nouvelle patrie. Aujourd'hui

y gagneraient-ils tous à revenir parmi nous ? A ceci nous n'hésitons pas à répondre non, et ce serait manquer de prudence que de les inviter. Quand donc les agents d'émigration vont dans les centres canadiens recueillir des colons aux Etats-Unis ils ne peuvent s'adresser qu'à une certaine classe dont le nombre est passablement limité.

Tous les Canadiens qui habitent depuis longtemps les Etats-Unis ; qui ont pris racine dans la grande république ; qui par leur éducation et leur esprit d'initiative jouissent d'une certaine influence dans les affaires doivent rester où ils sont. (C'est bien d'ailleurs ce qu'ils font) S'il s'agit de la classe des travailleurs dans les manufactures, de tous ceux qui de longue main sont habitués à vivre au jour le jour, ne se refusant rien, et n'économisant rien, ce serait se tromper étrangement que de compter sur eux pour faire des colons.

Il reste les locataires qui ne possédant aucun immeuble, ont à force de travail et d'économies mis de côté un petit capital qu'ils voudraient employer à acheter une terre pour établir leur famille. A ces canadiens on peut dire : Venez, vous trouverez facilement à vous placer avantageusement. Il suffit de parcourir cette année les campagnes de la Province de Québec pour se convaincre qu'avec une bonne culture les terres, ici ne le cèdent en rien pour la fertilité à celles du Nord-Ouest. Ceux qui préfèrent les plaines du Manitoba trouveront dans les paroisses de Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Agathe, Saint Pierre-Joly des canadiens venus des Etats-Unis et dont les familles sont très à l'aise aujourd'hui. Qu'ils aillent les visiter.

L'abbé G. DUGAS, prêtre.

---

DRAPEAU NATIONAL. — Un drapeau ne peut être *national* qu'en autant qu'il trouve, dans le sol même du pays, sa racine. Si la majeure vaut, tirez la conclusion.

F. A. B.

## CONSULTATION LITURGIQUE

### Attitude des fidèles pendant la messe basse

*Question.*—Quelle position faut-il prendre durant la messe basse ? Est-il mieux de rester à genoux tout le temps, excepté pendant les évangiles, ou bien de se tenir aussi debout pendant le *Credo* et de s'asseoir à certains moments ?

A.

*RÉPONSE.*—La rubrique du missel, qui n'indique pas de position spéciale aux fidèles qui assistent à la messe chantée et qui sont, de ce chef, sensés observer les mouvements du clergé, indique clairement à ceux qui assistent à une messe lue ou privée qu'ils doivent toujours être à genoux, même dans le temps pascal, excepté pendant la lecture de l'évangile (1). Il n'est pas dit en cet endroit quelle attitude il faut garder pendant l'évangile, mais la rubrique indique ailleurs qu'il faut se tenir debout.

On saisit facilement la raison de cette prescription. Le saint sacrifice de la messe étant le renouvellement de celui de la croix et par conséquent le plus grand acte d'humiliation et d'anéantissement auquel Dieu puisse se soumettre, et cela par amour pour les hommes, on ne saurait prendre, en y assistant, une posture trop humble et pénitente. « Les assistants, de leur côté, doivent entendre la messe basse « tout entier à genoux. Une action si sainte, si précieuse et si courte, « ne demande pas moins de leur foi, de leur humilité et de leur « condition de suppliants. D'ailleurs, n'est-ce pas une grande jouissance de s'anéantir aux pieds du divin Sauveur tandis qu'il renouvelle sur l'autel l'adorable sacrifice du calvaire?... Pendant l'évangile seulement, tous sont debout afin de se montrer prêts à recevoir « et à pratiquer la doctrine de Jésus-Christ » (2).

(1) 2. Circumstantes autem in Missis privatis semper genua flectunt, etiam tempore paschali, præterquam dum legitur Evangelium. (RUBRICÆ GENERALES MISSALIS, tit. XVII, No 2.)

(2) *Petit rational liturgique...* par l'abbé F.-J. Périn, p. 92.

Il ne faut pas, toutefois, exagérer la portée de cette prescription. Une raison même légère, mais réelle, dispense de l'observer. C'est ainsi qu'une personne à qui les circonstances et la piété permettent d'assister à plusieurs messes consécutives sera obligée de prendre une posture moins fatigante. Même ceux qui n'entendent qu'une messe seront souvent, soit à cause d'un excès de travail, si commun en ce pays, soit à cause de la faiblesse habituelle ou d'une indisposition accidentelle, dispensés de rester à genoux tout le temps de la messe basse. Dans les couvents et collèges, un grand nombre de pensionnaires ne peuvent, sans ressentir une trop grande fatigue, observer cette rubrique.

Hors ces cas, il est malheureusement vrai qu'un trop grand nombre de fidèles, soit par ignorance du désir de l'Eglise, soit par manque de piété, n'observent pas cette indication. On le voit, tous ceux qui le peuvent commodément, font bien de rester à genoux pendant toute la messe. C'est la seule posture qui soit en harmonie avec la grandeur du mystère qui s'accomplit à la messe, comme avec les sentiments qui doivent animer une âme chrétienne pendant cette cérémonie. Ils ne doivent être debout que pendant la lecture des deux évangiles. Ils ne doivent pas se tenir debout pendant la récitation du *Credo*, lorsqu'on le dit, mais s'agenouiller après l'évangile.

On peut avec raison se demander quelle position il convient de prendre lorsqu'on ne peut assister à genoux à la messe entière. Pourrait-on observer les mêmes mouvements qu'à la messe chantée ? Assurément et quelques auteurs l'ont mentionné. Mais ce n'est pas la pratique en ce pays. L'usage général dans la province de Québec est de ne s'asseoir qu'après l'évangile jusqu'au *Sanctus* et depuis les ablutions jusqu'à la bénédiction, ou le dernier évangile aux messes des défunts (3). Il n'appartient qu'aux évêques de changer ce mode.

(3) Ce n'est pas au moment de la consécration qu'on doit se remettre à genoux, mais au *Sanctus*. Un grand nombre de fidèles paraissent ne pas comprendre le signal que donne la clochette et demeurent assis pendant la première partie du canon de la messe jusqu'à la consécration et sont

Toute personne qui a une raison de s'asseoir le fera de préférence à ces moments et s'efforcera de rester à genoux surtout depuis le *Sanctus* jusqu'à la communion et pour la bénédiction du prêtre. Mais dans le cas où l'on doit s'asseoir, on reste debout pendant le *Credo* (4) pour ne s'asseoir qu'au *Dominus vobiscum* qui suit, selon un usage qu'il n'y a pas lieu de rejeter (5).

J. S.

---

## MAXIMES

---

- Celui-là seul est bien né qui par sa conduite honore sa famille.
- Bien faire et laisser dire.
- Conduisez-vous toujours avec la même retenue que si vous étiez observé par dix yeux et montré par dix mains.
- La conscience vaut cent mille témoins, elle ne saurait mentir.
- Les impressions reçues dans la jeunesse se retiennent jusque dans la vieillesse.
- Un enfant honteux rougit d'abord, le rouge est la couleur de la vertu.

quelquefois surpris dans cette posture par la sonnerie de l'élévation. Rappelons ce qu'en dit un pieux auteur : " A partir du *Sanctus*, tout le monde doit être à genoux, dans le recueillement le plus profond et dans l'attente de la venue de notre Seigneur Jésus-Christ sur l'autel, par la *Consécration*. Le silence le plus religieux doit régner dans toute l'église." (LA MESSE, opuscule populaire par Mgr de Ségur, chap. XXVIII.)

(4) C'est sans raison que certaines personnes s'assoient pendant le *Credo* après la génuflexion que fait le prêtre aux mots *Et incarnatus est... homo factus est*. Elles doivent attendre que le prêtre ait fini de le réciter, si elles doivent s'asseoir ou bien rester à genoux depuis l'évangile, si elles n'ont pas de raison de s'asseoir. Il faut, si l'on est debout, faire cette génuflexion avec le prêtre. Pareillement pendant le dernier évangile de saint Jean, aux mots *Et Verbum caro factum est*, il faut faire la génuflexion avec le prêtre et non pas simplement s'agenouiller.

(5) Il serait convenable que l'on se levât pour l'entrée du prêtre et pour sa sortie. C'est ce qui se pratique dans les communautés.